

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE	05	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01	SOCIAL	03
TRANSPORT	01	ADMINISTRATION	07	DEFENSE	02
ECONOMIE	01	NON DEFINIS	01		

N° 2924

27 Octobre 2023

27 October 2023

05:00 PM/07H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	005/DG/SOHLI/HS/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°005/DG/SOHLI/HS/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°005/DC/SOHLI/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION DE TRENTE-CINQ (35) WC A L'HOTEL SAWA — DOUALA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	01 Lire
	Titre/objet	RELATIF A L'ARTICLES 5 DE L'AVIS ET L'ARTICLE 3 DU CCAP APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/AER/CIPM/2023 DU 27 SEPTEMBRE 2023, POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES REPARTIE EN DEUX LOTS : LOT 1 UN VEHICULE STATION WAGON 4X4 ; LOT 2 : UN VEHICULE STATION WAGON 4X2 A L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

3	Reference	00000045/2023/C/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000045/2023/C/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF DU 24/10/2023PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/DC/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 07 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS POUR LE CENTRE DE FORMATION DES METIERS DU CAFE AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE). FINANCEMENT : FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC) EXERCICE 2023
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

4	Reference	00000973/D/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF Lire
	Titre/objet	DECISION N°00000973/D/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF DU 24/10/ 2023PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/DC/MINADER/ CIPM-PARFCAFE/2023 DU 07 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS POUR LE CENTRE DE FORMATION DES METIERS DU CAFE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

5	Reference	00000972/D/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00000972/D/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF DU 24/10/2023PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/DC/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DE CENT TRENTE (130) SMARTPHONES AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 279 D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SFAM Lire Titre/objet DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES ENROBES 0/10 EN VUE DU REVETEMENT DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE (SIEGE DE LA BASE DU BIR BASTOS, CENTRE D'ETABLISSEMENT DES PASSEPORTS A ETOUDI) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	--

7	Reference 100/CUD/DSGP/SDPM/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE RECTIFICATIF N°100/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT PARTIEL DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 20 AVRIL 2022 RELATIF A L'AMENAGEMENT ET L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD-EXERCICE 2023 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
----------	--

8	Reference 05/CIPM/DG/SOHLI/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°005/CIPM/DG/SOHLI/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°005/DC/SOHLI/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION DE TRENTE-CINQ (35) WC A L'HOTEL SAWA — DOUALA Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
----------	---

9	Reference 00000046/2023/C/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 00000046/2023/C/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF DU 24/10/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/MINADER/CIPM-PARFCAFE DU 05/09/2023 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA SITUATION DE REFERENCE AGRONOMIQUE AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE) FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) EXERCICE 2023 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	--

10	Reference 107/23/D/DG/SGAMP/CEN/YDE Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CEN/CIPM/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE A LA CENAME, EN PROCEDURE D'URGENCE (LOT UNIQUE). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

11	Reference 093/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 25/10/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 093/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 25/10/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DES ROUTES DU RESEAU NATIONAL, PROGRAMME 2023 FINANCEMENT : BUDGET-MINTP (LIGNE FONDS ROUTIER) - EXERCICE 2023. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 28-11-2023
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference 047/AONO/CUY/CIPM/2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°047/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 25 OCTOBRE 2023 POUR LA FOURNITURE ET POSE DU MATERIEL D'ILLUMINATION DES FETES DE FIN D'ANNEE 2023 DANS LA VILLE DE YAOUNDE. FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICE 2023, LIGNE 610 107 (COMPTE ENTRETIEN DE VOIRIE), ILLUMINATION DE FIN D'ANNÉE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 28-11-2023
-----------	--

13	Reference 108/23/C/DG/SGAMP/CEN/YDE Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CEN/CIPM/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE A LA CENAME, EN PROCEDURE D'URGENCE (LOT UNIQUE). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

14	Reference 1067/C/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SFAM Lire Titre/objet DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES ENROBES 0/10 EN VUE DU REVETEMENT DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE (SIEGE DE LA BASE DU BIR BASTOS, CENTRE D'ETABLISSEMENT DES PASSEPORTS A ETOUDI) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

15	Reference 016/AONO/J06/SAEF/CDPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 26/10/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE CERTAINES ROUTES A YAOUNDE AU LIEU DIT ELIG ELOUNDOU MVOGO – ELIG OTELE DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 27-11-2023
-----------	---

16	Reference 017/AONO/J06/SAEF/CDPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 26/10/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE CERTAINES ROUTES A YAOUNDE AU LIEU-DIT SIZOA MBIDA– CHAPEL NKOLFON DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 27-11-2023
-----------	--

17	Reference 023/AONO/FEICOM/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE N° 023/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 23/10/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU CONTROLE DE CONFORMITE DES INSTALLATIONS DE REJETS DES LIQUIDES DE L'IMMEUBLE SIEGE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 24-11-2023
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

18	<p>Reference 000044/2023/C/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 000044/2023/C/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF DU 24/10/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DC/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DE CENT TRENTE (130) SMARTPHONES AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE) FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) EXERCICE 2023</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

19	<p>Reference 0000027/C/MINFI/CTR/CSPM/UGAMP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 0000027/C/MINFI/CTR/CSPM/UGAMP DU 25 OCT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIC DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°_00000005_/AONR/ MINFI/CTR/CSPM/2023 DU 18_JUILLET_2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIC DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

20	<p>Reference 00000974/D/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°00000974/D/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF DU 24/10/2023 PORTANT RESULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 05/09/2023 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA SITUATION DE REFERENCE AGRONOMIQUES DES VERGERS CAFEIERS AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

21	<p>Reference 00419/E/2/D/MINH DU/PDVIR/ING/RPM/10-2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 00419/E/2/D/MINH DU/PDVIR/ING/RPM/10-2023 DU 24 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 0038/E/2/SMI/MINH DU/PDVIR/CC/ING/ARPM/02-2023 DU 21/02/2023 RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'AUDIT TECHNIQUE DES ACTIVITES DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR).FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

22	<p>Reference 084/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION RECTIFICATIVE N°084/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LOTS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 20 AVRIL 2022 RELATIF A L'AMENAGEMENT ET L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE DOUALA</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference	000452/AONO/PU/PR/CDEC /CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 000452/AONO/PU/PR/CDEC /CIPM/2023 DU 27 OCTOBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE EN VUE DE LA SURVEILLANCE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CDEC ET DES DOMICILES DE CERTAINS RESPONSABLES FINANCEMENT : BUDGET CDEC, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-11-2023

24	Reference	02/AONO/CA BAF IIème/CIPM/AI/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CA BAF IIÈME CIPM/AI/2023 DU 23/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DE (3,00X3,00) LONGUEUR 7M SUR LA TRAVERSE RELIANT SEKIEH A LAFE AU LIEUDIT PONT DE LA MERE DU CHEF Y/C AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES SUR 1KM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIÈME - DEPARTEMENT DE LA MIFI.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	15-11-2023

25	Reference	03/AONO/CUB/CT/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 03/AONO/CUB/CT/CIPM/2023 DU 23/10/2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC (EQUIPEMENT DE LA VOIRIE EN ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE SUR LE TRONÇON INTERSECTION N°S CARREFOUR STATION CAMOCO - CARREFOUR SOH FONKOU).FINANCEMENT : FONDS PROPRE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAFOUSSAM, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	23-11-2023

26	Reference	00023/AONO/MINEPAT/CISPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00023/AONO/MINEPAT/CISPM/2023 DU 27 OCTOBRE 2023, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE D'UN TRONÇON DE ROUTE AU CARREFOUR DOUANE-MONENLAM, DANS L'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA I, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	27-11-2023

27	Reference	000451/AONO/PU/PR/CDEC /CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 000451/AONO/PU/PR/CDEC /CIPM/2023 DU 27 OCTOBRE 2023 POUR LA SÉLECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS EN TROIS (03) TRANCHESFINANCEMENT : BUDGET CDEC 2023, 2024 ET 2025
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	24-11-2023

28	Reference	09/AONO/CUE/CIPM/2023 DU 19/10/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/CUE/CIPM/2023 DU 19/10/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE VENTE DE POISSON DANS LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOLOWA, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD FINANCEMENT : BUDGET PDCVEP, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	17-11-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference	006/AONR/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/AONR/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 25 OCTOBRE 2023 RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA SITUATION DE REFERENCE AGRONOMIQUE DES VERGERS CAFEIERS AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE). FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC, EXERCICE 2023 MARCHÉS DE SERVICES ET PRESTATIONS INTELLECTUELLES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	23-11-2023

30	Reference	000001/AMI/MINEFOP/PEAC/CARP-PEAC/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 000001/AMI/MINEFOP/PEAC/CARP-PEAC/2023 DU _17 OCTOBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE DU PERSONNEL CLE : (I) COORDO/01 : COORDONNATEUR ; (II) SPM/02 : SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES ; (III) RAF/03 : RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER ; (IV) COMPTA/04 : COMPTABLE ; (V) SI/05 : SPECIALISTE EN INFRASTRUCTURES DU PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT, A L'AMELIORATION DES COMPETENCES ET EN SOUTIEN A L'INDUSTRIALISATION (PEAC) SECTEUR SOCIAL / DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN N° D'IDENTIFICATION DU PROJET P-CM- IA0-002
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-11-2023

31	Reference	ADDITIF N°003 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°003 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/DAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2023 DU 25 /09/2023 POUR LES TRAVAUX DE LA PREMIERE PHASE DE LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'HOTEL DE VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS POUR LE COMPTE DU FEICOM-COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM REGION DU SUD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

DECISION D'ATTRIBUTION N°005/DG/SOHLI/HS/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°005/DC/SOHLI/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION DE TRENTE-CINQ (35) WC A L'HOTEL SAWA — DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôtel SAWA, Maître d'Ouvrage de la SOHLI,

Vu la Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu le Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques ;

Vu les Résolutions N°1 et N°2 du Conseil d'Administration Extraordinaire de la SOHLI du 26 novembre 2010 portant nomination de Monsieur MOIFO NZOGOUE Pierre au poste de Directeur Général de l'Hôtel SAWA et donnant les pouvoirs de gestion au Directeur Général ;

Vu la Résolution N°097/CA/SOHLI/2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SOHLI ;

Vu l'Avis à Consultation pour Demande de Cotation N°005/DC/SOHLI/CIPM/2023 du 20 avril 2023 pour l'acquisition de trente-cinq (35) WC à l'Hôtel SAWA — Douala

DECIDE

Article 1er : KBA SARL, BP : 4666 Yaoundé, Tél. 242.00.25.50 / 677.78.71.85, E-mail : infoe@kbagroup.com kba643@yahoo.fr est déclaré adjudicataire de la Lettre-commande relative à la Consultation pour Demande de Cotation N°005/DC/SOHLI/CIPM/2023 du 20 avril 2023 pour l'acquisition de trente-cinq (35) WC à l'Hôtel SAWA — Douala d'un montant de **vingt-trois millions trois cent soixante-treize mille (23 373 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 6 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOIFO Pierre

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

RELATIF A L'ARTICLES 5 DE L'AVIS ET L'ARTICLE 3 DU CCAP APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/AER/CIPM/2023 DU 27 SEPTEMBRE 2023, POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES REPARTIE EN DEUX LOTS : LOT 1 UN VEHICULE STATION WAGON 4X4 ; LOT 2 : UN VEHICULE STATION WAGON 4X2 A L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le coût prévisionnel de l'opération est de cent cinq millions (105 000 000) FCFA reparti ainsi qu'il suit ; Lot 1 : Soixante-quinze millions (75 000 000) FCFA ; Lot 2 : Trente millions (30 000 000) FCFA.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le coût prévisionnel de l'opération est de cent cinq millions (105 000 000) FCFA reparti ainsi qu'il suit ; Lot 1 : Soixante-quinze millions (75 000 000) FCFA ; Lot 2 : Trente millions (30 000 000) FCFA.</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

YAOUNDE le 25 Octobre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOUSSA OUSMANOU

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNIQUE N°00000045/2023/C/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF DU 24/10/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/DC/MINADER/ CIPM-PARFCAFE/2023 DU 07 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS POUR LE CENTRE DE FORMATION DES METIERS DU CAFE AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE). FINANCEMENT : FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC) EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :
L'Etablissement LISA INTERNATIONAL BUSINESS (Ets LINBUS). BP. 6057 Yaoundé, est déclarée adjudicataire du Dossier de Demande de Cotation susmentionnée, pour un montant Toutes Taxes Comprises en Francs CFA de seize millions sept cent soixante-six mille cinq cent cinquante (16 766 550) avec un délai de livraison de soixante (60) jours.

L'adjudicataire est donc invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Coordination Nationale du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE), Unité Administrative et Financière, pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le **MINISTRE**

MBAIROBE Gabriel

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**DECISION N°00000973/D/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF DU 24/10/ 2023 PORTANT ATTRIBUTION
DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/DC/MINADER/
CIPM-PARFCAFE/2023 DU 07 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS ET
EQUIPEMENTS POUR LE CENTRE DE FORMATION DES METIERS DU CAFE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE DEVELOPPEMENT RURAL,
AUTORITE CONTRACTANTE

Vu La Constitution ;

Vu La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complétée par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Contrats Publics ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à son application ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à son application ;

Vu L'Arrêté n°133/MINMAP du 22 avril 2020 portant création des Commissions Interne de Passation des Marchés auprès de certains projets au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;

Vu le Décret n°2021/7341/PM du 13 octobre 2021 fixant les règles régissant la création, l'organisation et le fonctionnement des Programmes et Projets de développement ;

Vu l'Arrêté N°00000006/MINFI du 09 mars 2021 portant nomination de Madame TSANGUE Gertrude épouse KEUFACK, au poste d'Agent Comptable auprès du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;

Vu l'Arrêté N°00000008/MINFI du 30 mars 2022 portant nomination de Monsieur Emmanuel MUKONGBA au poste de Contrôleur Financier Spécialisé auprès du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;

Vu la Décision N°00000401/MINADER/CAB du 27 juin 2023, désignant Monsieur FOU DAMA, Ordonnateur Technique Délégué du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE) ;

Vu la Décision N°00000600/MINADER/CAB du 16 AOUT 2023 portant accréditation de Monsieur GANDJI MOSSI François Félix, Coordonnateur National du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE), Budget FODECC, Exercice 2023 ;

Vu La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation ; l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Convention n°00004/MINADER/FODECC/PARF-CAFE du 25 avril 2023 relative au financement du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café.

DECIDE

Article 1^{er} : L'ETABLISSEMENT LISA INTERNATIONAL BUSINESS (Ets LINBUS), BP.6057 Yaoundé/Tél. 677 75 45 59/656 10 54 58, est déclarée adjudicataire du Dossier de Demande de Cotation Ouvert en procédure d'urgence n°004/DC/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 du 07 septembre 2023 relatif à la fourniture des matériels et équipements pour le Centre de Formation des Métiers du Café au profit Projet d'Appui à la Relance de le Filière Café (PARF-CAFE).

Nature de la Commande : Fourniture des matériels et équipements pour le Centre de Formation des Métiers du Café.

Montant du Marché : Seize millions sept cent soixante-six mille cinq cent cinquante

(16 766 550) FCFA TTC.

Délai de livraison : Soixante (60) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DECISION N° 00000972/D/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF DU 24/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/DC/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DE CENT TRENTE (130) SMARTPHONES AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE DEVELOPPEMENT RURAL,
AUTORITE CONTRACTANTE

Vu La Constitution ;
Vu La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;
Vu La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complétée par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu Le Décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Contrats Publics ;
Vu Le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à son application ;
Vu Le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à son application ;
Vu L'Arrêté n°133/MINMAP du 22 avril 2020 portant création des Commissions Interne de Passation des Marchés auprès de certains projets au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;
Vu le Décret n°2021/7341/PM du 13 octobre 2021 fixant les règles régissant la création, l'organisation et le fonctionnement des Programmes et Projets de développement ;
Vu l'Arrêté N°00000006/MINFI du 09 mars 2021 portant nomination de Madame TSANGUE Gertrude épouse KEUFACK, au poste d'Agent Comptable auprès du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;
Vu l'Arrêté N°00000008/MINFI du 30 mars 2022 portant nomination de Monsieur Emmanuel MUKONGBA au poste de Contrôleur Financier Spécialisé auprès du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;
Vu la Décision N°00000401/MINADER/CAB du 27 juin 2023, désignant Monsieur FOU DAMA, Ordonnateur Technique Délégué du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE) ;
Vu la Décision N°00000600/MINADER/CAB du 16 AOÛT 2023 portant accréditation de Monsieur GANDJI MOSSI François Félix, Coordonnateur National du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE), Budget FODECC, Exercice 2023 ;
Vu La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation ; l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu La Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Convention n° 00004/MINADER/FODECC/PARF-CAFE du 25 avril 2023 relative au financement du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café.

DECIDE

Article 1^{er} : La Société ORANGE CAMEROUN, BP.1864 Douala/Tél. (237) 233 414 01 11, est déclarée adjudicataire du Dossier de Demande de Cotation Ouvert en procédure d'urgence n°003/DC/MINADER/ CIPM-PARF-CAFE/2023 du 05 septembre 2023 relatif à la fourniture de cent trente (130) smartphones au profit du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE).

Nature de la Commande : Fourniture de cent trente (130) smartphones.

Montant du Marché : Dix-sept millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent soixante-onze (17 494 571) FCFA TTC.

Délai de livraison : Soixante (60) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES ENROBES 0/10 EN VUE DU REVETEMENT DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE (SIEGE DE LA BASE DU BIR BASTOS, CENTRE D'ETABLISSEMENT DES PASSEPORTS A ETOUDI)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de

Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000400/A/MINDDEVEL du 17 juillet 2020 modifiant l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjointes au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°019/AONO/CUY/CIPM/2023 du 28 juillet 2023 relatif à la fourniture des enrobés 0/10 en vue du revêtement de certaines voiries dans la ville de Yaoundé (siège de la base du BIR Bastos, centre d'établissement des passeports à Etoudi);

Vu le procès-verbal n°413 du 27 septembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 245^{ème} session du 27 septembre 2023.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : L'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°019/AONO/CUY/CIPM/2023 du 28 juillet 2023 relatif à la fourniture des enrobés 0/10 en vue du revêtement de certaines voiries dans la ville de Yaoundé (siège de la base du BIR Bastos, centre d'établissement des passeports à Etoudi), est déclaré infructueux.

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

Ampliations :

YAOUNDE le 25 Octobre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE RECTIFICATIF N°100/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT PARTIEL DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 20AVRIL2022 RELATIF A L'AMENAGEMENT ET L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD- EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°084/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 28/10/2023, déclarées attributaires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionné pour les lots, montants et délais ci-après :

Lots	Soumission naires	Montants (FCFA TTC)	Délais (en mois)
1	ETS DG & FILS	84 595 831	20
2	GPT Sté JUNIOR/NAZACAM	95 456 668	20
5	CAMEROUN BUSINESS Sarl	69 999 975	20
6	ETS BUILPABUSCO	71 026 493	20
7	CAMEROUN BUSINESS Sarl	68 802 072	20
08	GPT SEREPRO Sarl/ DD & Fils	105 378 244	20
09	GPT SEREPRO Sarl/ DD & Fils	45 315 000	20

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5^{ème} étage de l'immeuble dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°005/CIPM/DG/SOHLI/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°005/DC/SOHLI/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION DE TRENTE-CINQ (35) WC A L'HOTEL SAWA — DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôtel SAWA, Maître d'Ouvrage de la SOHLI, COMMUNIQUE

Par Décision N°005/CIPM/DG/SOHLI/2023, la Lettre-commande après Avis de Consultation pour Demande de Cotation N°005/DC/SOHLI/CIPM/2023 du 20 avril 2023 pour l'acquisition de trente-cinq (35) WC à l'Hôtel SAWA — **Douala est attribuée à KBA SARL, BP : 4666 Yaoundé, Tél. 242.00.25.50 / 677.78.71.85, E-mail : info@kba-group.com kba643@yahoo.fr** pour un montant de **vingt-trois millions trois cent soixante-treize mille (23 373 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

Le fournisseur adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA à Douala pour la signature du projet de Lettre-commande

DOUALA le 6 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOIFO Pierre

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNIQUE N° 00000046/2023/C/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF DU 24/10/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/MINADER/CIPM-PARFCAFE DU 05/09/2023 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA SITUATION DE REFERENCE AGRONOMIQUE AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE) FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

Les Cabinets dont les noms suivants sont préparés leurs offres en vue de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint relatif à la Réalisation de l'Etude sur la Situation de Référence Agronomique au profit du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE), qui sera lancée à leur intention dans les prochains jours. Il s'agit des cabinets d'études classés dans l'ordre suivant :

N° d'ordre	Cabinets retenus	Adresses
1 ^{er}	CEGEC SARL	BP. 383 Yaoundé
2 ^{ème}	ERE DEVELOPMENT	BP. 11 487 Yaoundé
3 ^{ème}	MTBO RECORDS SERVICES	BP. 5253 Yaoundé

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le **MINISTRE**

MBAIROBE Gabriel

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CEN/CIPM/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE A LA CENAME, EN PROCEDURE D'URGENCE (LOT UNIQUE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CENAME, Maître d'ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017, portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018, portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le Décret n° 2009/386 du 30 novembre 2009, modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2005/252 du 30 juin 2005, portant création, organisation et fonctionnement de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012, portant Organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/501 du 20 septembre 2018, portant réorganisation la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux (CENAME) ;

Vu le Décret n° 2022/204 du 06 juin 2022 portant nomination du Directeur Général de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) ;

Vu l'Arrêté n° 0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018, portant Création des Commissions Internes de Passation des Marchés publics auprès des Etablissements Publics ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et

au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques, pour l'exercice 2023 ;

Vu Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés

Vu la Décision n° 0001091/CAB/MINMAP du 25 novembre 2019, portant nomination de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;

Vu la Décision n° 974/19/D/DG/CENAME du 23 octobre 2019 portant Constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la CENAME et ses modificatifs subséquents ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres N°005/AONO/CEN/CPM/2023 du 18 septembre 2023 relatif au recrutement d'une société de gardiennage à la CENAME, procédure d'urgence (lot unique) ;

Considérant la Correspondance n°025/L/CENAME/CIPM/2023 du 23 octobre 2023, de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CENAME, portant proposition d'attribution,

DECIDE :

Article 1 : La société **PROTECT SECURITY, BP : 31 244 Yaoundé, Téléphone : 675 01 00 11/698 89 89 56** est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/CEN/CPM/2023 du 18 septembre 2023 relatif au recrutement d'une société de gardiennage à la CENAME, procédure d'urgence (lot unique), pour un **montant total Toutes Taxes Comprises (TTC) de 35 148 938 (Trente-cinq millions cent quarante-huit mille neuf cent trente-huit) Francs CFA**. Le délai d'exécution desdites prestations est de **quinze (15) mois**, soit une tranche ferme de **trois (3) mois** et une tranche conditionnelle de **douze (12) mois**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service d'exécution de la lettre commande.

Article 2 : Le Directeur Général de ladite Société ou son représentant dûment désigné, est invité à se présenter à la Direction Générale de la CENAME, pour l'établissement du projet de Marché.

Article 3 : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 25 Octobre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

SALIHOU SADOU

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 093/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 25/10/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DES ROUTES DU RESEAU NATIONAL, PROGRAMME 2023 FINANCEMENT : BUDGET-MINTP (LIGNE FONDS ROUTIER) - EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de cantonnage sur certaines routes principales revêtues du réseau national, durant une période de **cinq (05) mois pour le Réseau Nord** (trois (03) pour la passe lourde et deux (02) mois pour la passe légère), **sept (07) mois pour les Réseaux Ouest et Sud** (trois (03) pour la passe lourde, deux (02) mois pour la passe semi-lourde et deux (02) mois pour la passe légère).

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

Article 4 : Les activités de cantonnage peuvent se faire manuellement ou mécaniquement. Elles portent sur les tâches ci – après :

- Tâche 1 : Désherbage ou débroussaillage des abords de la route
- Tâche 2 : Élagage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes
- Tâche 3 : abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes
- Tâche 4 : Décapage et nettoyage des accotements
- Tâche 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants
- Tâche 6 : Curage des fossés et exutoires
- Tâche 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau
- Tâche 8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages
- Tâche 9 : Restauration des gardes corps
- Tâche 10 : Restauration des glissières de sécurité
- Tâche 11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation
- Tâche 12 : Dégagement de l'emprise

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel **d'un milliard treize millions (1 013 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises**, réparti comme suit :

Réseau Nord

Deux cent quatre-vingt-quinze millions (**295 000 000**) FCFA Toutes Taxes Comprises. Le montant par lot est présenté ci-après :

Lot	Montant TTC
1-AD	40 000 000
2-AD	40 000 000
3-AD	40 000 000
4-AD	40 000 000
5-AD	45 000 000
6-AD	45 000 000
7-AD	45 000 000
TOTAL	295 000 000

Réseau Sud

- Cinq cent vingt millions (**520 000 000**) FCFA Toutes Taxes Comprises. Le montant par lot est présenté ci-après :

Lot	Montant programmé
1-ES	40 000 000
2-ES	40 000 000
3-ES	40 000 000
4-ES	40 000 000
5-ES	40 000 000
6-ES	40 000 000
7-ES	40 000 000
8-ES	40 000 000
9-ES	45 000 000
10-CE	35 000 000
11-CE	40 000 000
12-CE	30 000 000
13-SUD	50 000 000
TOTAL	520 000 000

Réseau Ouest

- Cent quatre-vingt-dix-huit millions (**198 000 000**) FCFA Toutes Taxes Comprises.
 Le Montant par lot est présenté ci-après :

Lot	Montant TTC
1	8 000 000
2	35 000 000
3	20 000 000
4	40 000 000
5	35 000 000
6	20 000 000
7	40 000 000
TOTAL	198 000 000

4. Allotissement

RESEAU NORD

Les travaux sont repartis en Sept (07) lots comme suit :

N° lots	Départements	Route	Itinéraires	Sections d'intervention	Longueur (km)	Montant programmé	Délais (mois)
1-AD	Mbéré	N1	MEIGANGA – NGAOUNDERE	PK0 AU PK 30+000	30	40 000 000	05 (03 pour la passe lourde et 02 pour la passe légère)
2-AD	Mbéré		MEIGANGA – NGAOUNDERE	PK 30 AU PK 60	30	40 000 000	
3-AD	Mbéré		MEIGANGA – NGAOUNDERE	PK 60 AU PK 90	30	40 000 000	
4-AD	Mbéré		MEIGANGA – NGAOUNDERE	PK 90 AU PK 120	30	40 000 000	
5-AD	Vina		MEIGANGA – NGAOUNDERE	PK 120 AU PK 155	35	45 000 000	
6-AD	Vina		NGAOUNDERE – GAROUA	PK0 AU PK 37	37	45 000 000	
7-AD	Mbé		NGAOUNDERE – GAROUA	PK37 AU PK 74	37	45 000 000	
TOTAL ADAMAOUA					229	295 000 000	

RESEAU SUD

Les travaux sont repartis en Treize (13) lots comme suit :

Région	Route	N° Lots	Tronçon	Longueur (km)	Montant programmé	Délais (mois)
EST	N1	01	BERTOUA - GAROUA - BOULAI (PK 0+000 AU PK 32+000)	32,00	40 000 000	07 (03 pour la passe lourde et 02 pour la passe légère et 02 pour la passe semi-lourde)
		02	BERTOUA - GAROUA - BOULAI (PK 32+000 AU PK 64+000)	32,00	40 000 000	
		03	BERTOUA - GAROUA - BOULAI (PK 64+000 AU PK 96+000)	32,00	40 000 000	
		04	BERTOUA - GAROUA - BOULAI (PK 96+000 AU PK 128+000)	32,00	40 000 000	
		05	BERTOUA - GAROUA - BOULAI (PK 128+000 AU PK 160+000)	32,00	40 000 000	
		06	BERTOUA - GAROUA - BOULAI (PK 160+000 AU PK 192+000)	32,00	40 000 000	
		07	BERTOUA - GAROUA - BOULAI (PK 192+000 AU PK 224+000)	32,00	40 000 000	
		08	BERTOUA - GAROUA - BOULAI (PK 224+000 AU PK 256+000)	32,00	40 000 000	
		09	GAROUA BOULAI - MBOUSSA (LIM AD) (PK 256+000 AU PK 294+000)	38,00	45 000 000	
TOTAL N1				294,00	365 000 000	
CENTRE	N2	10	CARREFOUR NSIMALEN – MBALMAYO ((PK 0+000 AU PK 28+200)	28,20	35 000 000	07 (03 pour la passe lourde et 02 pour la passe légère et 02 pour la passe semi-lourde)
		11	MBALMAYO – PONT SO'O (PK 28+200 AU 58+200)	30,00	40 000 000	
		12	PONT SO'O – BANGA (LIM SUD) (PK 58+200 AU 82+000)	23,80	30 000 000	
SUD	N2	13	NGOULEMAKONG (LIM NYONG ET SO'O) - EBOLOWA (PK 82+000 AU PK 136+100)	54,10	50 000 000	
TOTAL N2				136,10	155 000 000	
TOTAL Réseau SUD				430,10	520 000 000	

RESEAU OUEST

Les travaux sont repartis en sept (07) lots comme suit :

N° lots	Délais (mois)	Régions	Départements	Routes	Itinéraires	Sections d'intervention	Longueur (km)	Montant programmé
1	07 (03 pour la passe lourde et 02 pour la passe légère et 02 pour la passe semi-lourde)	Littoral	MOUNGO	N3	BEKOKO (ECHANGEUR) – PONT MOUNGO (LIM SW)	PK0+00 AU PK 5+360	5,36	8 000 000
2		Sud-Ouest	FAKO		PONT MOUNGO – MUTENGUENE	PK 5+560 AU PK 33+530	28,17	35 000 000
3		Sud-Ouest	FAKO		MUTENGUENE – LIMBE	PK 33+530 AU PK 47 + 740	14,21	20 000 000
4		Sud-Ouest	FAKO		LIMBE - IDENAU	PK 47+70 AU PK 92+140	30,10	40 000 000
TOTAL N3							77,84	103 000 000
5	07 (03 pour la passe lourde et 02 pour la passe légère et 02 pour la passe semi-lourde)	Ouest	HAUT-NKAM	N5	PONT DU NKAM (LIM LT) – KEKEM – BAFANG	PK 0 +00 AU PK 27 + 960	27,96	35 000 000
6		Ouest	HAUT-NKAM		BAFANG – BANDJA	PK 27+960 AU PK 41+980	14,02	20 000 000
7		Ouest	HAUT-NKAM; HAUT-PLATEAUX; KOUNG-KHI		BANDJA-BATIE – BAHAM – BANDJOUN – ECHANGEUR INT N4	PK 41+980 AU PK 71+ 420	29,44	40 000 000
TOTAL N5							71,42	95 000 000
TOTAL Réseau Ouest							149	198 000 000

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics -lignes Fonds Routier.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ième étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210 et à la Direction de l'Entretien et de la Protection du Patrimoine Routiers (Sous-Direction de l'Entretien Routier du Réseau Nord, Tél. : 222 22 91 36) au Ministère des Travaux Publics

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél. : 222 229 234, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au trésor Public d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Présentation des offres :

1. Pour la soumission hors ligne :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- **L'enveloppe A** contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- **L'enveloppe B** contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- **L'enveloppe C** contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres concerné.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

2. Pour la soumission en ligne :

Les tailles maximales des volumes cités précédemment (Volume 1, Volume 2 et Volume 3) ou fichiers qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le Dossier Administratif (Volume 1) ;
- 15 MO pour l'Offre Technique (Volume 2) ;
- 5 MO pour l'Offre Financière (Volume 3).

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Remise des offres :

1. Pour la soumission hors ligne :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **huit (08) exemplaires** dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, Logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, au plus tard, le **28/11/2023 dès 11 heures**. Elle devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 093/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2023, du-25/11/2023 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU
NATIONAL, PROGRAMME 2023,
Lot(s) _____
Financement : Budget MINTP, Ligne Fonds Routier, Exercice 2023
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

2. Pour la soumission en ligne :

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le **28/11/2023** à 11 heures.

Par ailleurs, une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard, le **28/11/2023 à 11 heures**, et déposée contre récépissé. Ce pli devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 093/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2023, DU 25/11/2023 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU
NATIONAL, PROGRAMME 2023,
Lot(s) _____
Financement : Budget MINTP, Ligne Fonds Routier, Exercice 2023
(Copie de sauvegarde) »*

10. Delai de Livraison

Le marché à passer à l'issue de l'Appel d'Offres s'étendra sur **cinq (05) mois pour le Réseau Nord** (trois (03) pour la passe lourde et deux (02) mois pour la passe légère), **sept (07) mois pour les Réseaux Ouest et Sud** (trois (03) pour la passe lourde, deux (02) mois pour la passe semi-lourde et deux (02) mois pour la passe légère).

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, **pour chaque lot postulé**, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

Réseau Nord

Lot	Montant de la caution en FCFA par lot
1	800 000
2	
3	
4	
5	900 000
6	
7	

Réseau Sud

Lot	Montant de la caution en FCFA par lot
1-ES	800 000
2-ES	
3-ES	
4-ES	
5-ES	
6-ES	
7-ES	
8-ES	
9-ES	900 000
10-CE	700 000
11-CE	800 000
12-CE	600 000
13-SUD	1 000 000

Réseau Ouest

Lot	Montant de la caution en FCFA par lot
1	160 000
2	700 000
3	400 000
4	800 000
5	700 000
6	400 000
7	800 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre en offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **28/11/2023 dès 10 heures** précises dans la salle de réunion de la Commission Ministérielle des Marchés du MINTP sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires :

Toute fausse déclaration ou présentation de pièce falsifiée sont des motifs de rejet de l'offre avec préjudice des poursuites éventuelles

1.1- Dossier administratif :

- a) Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après la notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de soumission ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après la notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique,

1.2- Offre Technique incomplet pour absence de :

- Une attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- un rapport de visite de lieux documenté et illustratif, paraphé à chaque page et signé à la dernière page par le soumissionnaire ;
- N'avoir pas présenté un Conducteur des Travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience demandées ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Non obtention de sept (07) critères sur dix (10) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

2. Offre Financière :

- Ø Une soumission timbrée, signée, datée et cachetée ;
- Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli, lisible, paraphé à chaque page et signé, daté et cacheté à la dernière page ;
- Ø Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) daté, signé et cacheté ;
- Ø Le sous – détail des prix unitaires paraphé et cacheté à chaque page ;
- Ø Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires

3. Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **quatre (04)** critères ;
- b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **quatre (04)** critères ;
- c. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre reconnue conforme pour l'essentiel et qui dispose des capacités financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins – disante en incluant les rabais proposés.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction de l'Entretien et de la Patrimoine Routiers du Ministère des Travaux Publics ou à la (Direction des Contrats, Tél. 222 22 95 11) au Ministère des Travaux Publics.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir contacter les numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 25

NGANOU DJOUMES

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°047/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 25 OCTOBRE 2023 POUR LA FOURNITURE ET POSE DU MATERIEL D'ILLUMINATION DES FETES DE FIN D'ANNEE 2023 DANS LA VILLE DE YAOUNDE. FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICE 2023, LIGNE 610 107 (COMPTE ENTRETIEN DE VOIRIE), ILLUMINATION DE FIN D'ANNÉE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Ville de Yaoundé lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture du matériel d'illumination des fêtes de fin d'année 2023 dans la ville de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent :

- la fourniture et la pose de nouveaux matériels d'illumination ;
- le raccordement des installations sur le réseau ENEO et la mise en marche des équipements ;
- le maintien en bon état de fonctionnement des illuminations sur tous les sites pour une durée de trente (30) jours à compter de la date de mise en service;
- l'enlèvement desdits équipements sur les différents sites suivi de leur rangement dans les magasins de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- le développement d'un tableur utilisé pour:
tracer les sorties, entrées, et les inventaires des stocks ;
maintenir à jour automatique de la base de données stock ;
émettre les rapports sur les écarts ;
alerter sur l'atteinte des minima des stocks pour chaque référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cent millions de Francs CFA (100 000 000) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux en un lot unique sont programmés sur les sites et carrefours suivants :
Place Ahmadou Ahidjo et ses bretelles (poste centrale) et ses ilots y compris amorces Boulevard Ahmadou Ahidjo + Rond-Point Primature (inclu)
Rond-Point Primature -> Carrefour Warda (inclu).
Bois St Anastasie

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise installée au Cameroun et spécialisée dans les travaux de génie-électrique sur les voiries urbaines.

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

6. Financement

La prestation objet du présent appel d'offres est financée par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercice 2023, Ligne 610 107 (Compte entretien de voirie), illumination de fin d'année.

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics, de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses: <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis au journal des marchés (JDM) dans le site l'ARMP, Cameroon-tribune ou COLEPS.

La version électronique du DAO peut être consultée sur la plateforme COLEPS.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, 2ème étage, porte 223 du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable au compte CAS ouvert par l'ARMP dans les agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

-5 Mo pour l'Offre Administrative ;

-15 Mo pour l'Offre Technique ;

-5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

-Format PDF pour les documents textuels ;

-JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

9. Remises des offres

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé 2ème étage, porte 223 du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, au plus tard le **28/11/2023** à 13 heures et devra porter la mention ::

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°047/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 25 OCTOBRE 2023 POUR LA FOURNITURE ET POSE DU MATERIEL D'ILLUMINATION DES FETES DE FIN D'ANNEE 2023 DANS LA VILLE DE YAOUNDE. »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 26/10/2023 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

Pour les fêtes de fin d'année 2023, le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement agréé par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'un million (1 000 000) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité ou datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **28/11/2023** à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, dans le bâtiment abritant la CIPM, Elig Belibi (Rue du PADY).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres;
- absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- non-conformité d'une pièce administrative 48h après notification de la non-conformité au soumissionnaire;
- pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- absence des prospectus en couleur et fiches techniques du constructeur détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- absence d'un marché similaire d'un montant de 75 000 000 francs CFA TTC au cours des cinq dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 y compris 2023);
- un critère essentiel non satisfaisant ;
- le non-respect des formats de fichiers requis pour la soumission des offres en ligne le cas échéant ;
- l'absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS pour la soumission hors ligne le cas échéant.

2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- La conformité à 80% des spécifications techniques du matériel proposé ;
- la qualité de la note méthodologique (note descriptive et rapport de visite, conformité des méthodes proposées par le soumissionnaire, ordonnancement rationnel des tâches, planning et délai) ;
- le personnel clé d'encadrement ;
- les moyens matériels ;
- l'acceptation des conditions du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 25 Octobre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/CEN/CIPM/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE
GARDIENNAGE A LA CENAME, EN PROCEDURE D'URGENCE (LOT UNIQUE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CENAME, Maître d'Ouvrage,

Communique :

Par Décision d'attribution n°107/23/D/DG/SGAMP/CEN/YDE du 25 Octobre 2023, La société **PROTECT SECURITY, BP : 31 244 Yaoundé, Téléphone : 675 01 00 11/ 698 89 89 56** est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/CEN/CPM/2023 du 18 septembre 2023 relatif au recrutement d'une société de gardiennage à la CENAME, procédure d'urgence (lot unique), comme suit :

Lot unique « Prestation de gardiennage à la CENAME », pour un **montant total Toutes Taxes Comprises (TTC) de 35 148 938 (Trente-cinq millions cent quarante-huit mille neuf cent trente-huit) Francs CFA**. Le délai d'exécution desdites prestations est de **quinze (15) mois**, soit une tranche ferme de **trois (3) mois** et une tranche conditionnelle de **douze (12) mois**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service d'exécution de la lettre commande.

Le Directeur Général de ladite société ou son représentant dûment désigné, est invité à se présenter à la Direction Générale de la CENAME, pour l'établissement du projet de la lettre commande.

YAOUNDE le 25 Octobre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

SALIHOU SADOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES ENROBES 0/10 EN VUE DU REVETEMENT DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE (SIEGE DE LA BASE DU BIR BASTOS, CENTRE D'ETABLISSEMENT DES PASSEPORTS A ETOUDI)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

L'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°019/AONO/CUY/CIPM/2023 du 28 juillet 2023 relatif à la fourniture des enrobés 0/10 en vue du revêtement de certaines voiries dans la ville de Yaoundé (siège de la base du BIR Bastos, centre d'établissement des passeports à Etoudi), est déclaré infructueux.

Par ailleurs, le soumissionnaire est invité à passer retirer son offre sous quinzaine. Passé ce délai, elle sera détruite.

YAOUNDE le 25 Octobre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 26/10/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE CERTAINES ROUTES A YAOUNDE AU LIEU DIT ELIG ELOUNDOU MVOGO – ELIG OTELE DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Mfoundi, Autorité Contractante et Maitre d'Ouvrage Délégué, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour des travaux de bitumage en enduit superficiel bicouche de certaines routes à Yaoundé au lieu-dit elig eloundou mvogo – elig otele dans le Département du Mfoundi, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- TRAVAUX PREPARATOIRES** ;
- TERRASSEMENT / CHAUSSEE** ;
- ASSAINISSEMENT / DRAINAGE**.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini comme suit :

Lots	Intitulé	Montants TTC en chiffres	Montants TTC en lettres
1	Travaux de bitumage en enduit superficiel bicouche de certaines routes à Yaoundé au lieu-dit elig eloundou mvogo – elig otele dans le département du Mfoundi, région du centre	90 451 125	Quatre-vingt-dix millions quatre cent cinquante un mille cent vingt cinq

4. Allotissement

Le présent projet est alloti comme suit :

Lot 1 : TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE CERTAINES ROUTES A YAOUNDE AU LIEU DIT ELIG ELOUNDOU MVOGO – ELIG OTELE DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics ou groupement d'entreprise de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) du Ministère de l'Economie de la planification et de l'Aménagement du Territoire, exercice 2023 - 2024 sur l'imputation **94 195 05 110000 523511**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundé dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundé dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) FCFA**, payable à la recette des finances de Yaoundé, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marquées comme tels, devront être déposés à la Préfecture du Mfoundi contre récépissé, au plus tard le **27/11/2023 à 13 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 26/10/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE CERTAINES ROUTES A YAOUNDE AU LIEU DIT ELIG ELOUNDOU MVOGO – ELIG OTELE DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est indiqué dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

Lots	Intitulé	Montant caution en chiffres	Montants caution en lettres
1	Tavaux de bitumage en enduit superficiel bicouche de certaines routes à Yaoundé au lieu dit elig eloundou mvogo – elig otele dans le département du mfoundi, région du centre	1 809 000	Un million huit cent neuf mille

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 27/11/2023 à 14 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- i) Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régularisé dans les 48 heures suivants l'ouverture;
- ii) Absence de la caution de soumission ;
- iii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iv) Absence dans l'Offre Technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
- v) Non-respect d'un seul critère du conducteur des travaux ;
- vi) Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
- vii) Non possession d'une niveleuse et d'un compacteur à pneu ou à jante lisse en propre ou en location.
- viii) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- ix) Omission d'une pièce dans l'offre financière ;
- x) Absence de l'attestation de visite de site signé sur l'honneur avec photos.
- xi) Absence d'une référence dans l'aménagement des voiries urbaines en bicouche d'un montant de cent million (100 000 000) FCFA.

2. Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) CCTP paraphé et signé
- vii) présentation de l'offre

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services porte 107 de la Préfecture du Mfoundi, tél : soit à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi, face Lac Municipal de Yaoundé.

Additifs à l'appel d'offres

Le maître d'ouvrage délégué se réserve le droit de, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

N.B. : Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics avec copie au Président National Anti-Corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : 1517

YAOUNDE le 26 Octobre 2023

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 26/10/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE CERTAINES ROUTES A YAOUNDE AU LIEU-DIT SIZOA MBIDA- CHAPEL NKOLFON DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Mfoundi, Autorité Contractante et Maitre d'Ouvrage Délégué, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour des travaux de bitumage en enduit superficiel bicouche de certaines routes à Yaoundé au lieudit sizoa mbida- chapel nkolfon dans le département du Mfoundi, région du centre

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- TRAVAUX PREPARATOIRES** ;
- TERRASSEMENT / CHAUSSEE** ;
- ASSAINISSEMENT / DRAINAGE**.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini comme suit :

Lots	Intitulé	Montants TTC en chiffres	Montants TTC en lettres
1	travaux de bitumage en enduit superficiel bicouche de certaines routes à Yaoundé au lieudit sizoa mbida- chapel nkolfon dans le département du Mfoundi, région du centre	99 931 500	Quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent trente un mille cinq cent

4. Allotissement

Le présent projet est alloti comme suit :

Lot 1 : TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE CERTAINES ROUTES A YAOUNDE AU LIEU DIT ELIG ELOUNDOU MVOGO – ELIG OTELE DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics ou groupement d'entreprise de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) du Ministère de l'Economie de la planification et de l'Aménagement du Territoire, exercice 2023 - 2024 sur l'imputation **94 195 05 110000 523511**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundé dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundé dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) FCFA**, payable à la recette des finances de Yaoundé, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marquées comme tels, devront être déposés à la Préfecture du Mfoundi contre récépissé, au plus tard le **27/11/2023**, à **13 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 26/10/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE CERTAINES ROUTES A YAOUNDE AU LIEU-DIT SIZOA MBIDA- CHAPEL NKOLFON ELIG DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est indiqué dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

Lots	Intitulé	Montant caution en chiffres	Montants caution en lettres
1	travaux de bitumage en enduit superficiel bicouche de certaines routes à Yaoundé au lieu dit sizoa mbida- chapel nkolfon dans le département du mfoundi, région du centre	1 998 630	Un million neuf quatre-vingt-dix-huit mille six cent trente

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **27/11/2023** à **14 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- i) Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régularisé dans les 48 heures suivants l'ouverture;
- ii) Absence de la caution de soumission ;
- iii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iv) Absence dans l'Offre Technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
- v) Non-respect d'un seul critère du conducteur des travaux ;
- vi) Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
- vii) Non possession d'une niveleuse et d'un compacteur à pneu ou à jante lisse en propre ou en location.
- viii) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- ix) Omission d'une pièce dans l'offre financière ;
- x) Absence de l'attestation de visite de site signé sur l'honneur avec photos.
- xi) Absence d'une référence dans l'aménagement des voiries urbaines en bicouche d'un montant de cent millions (100 000 000) FCFA.

2. Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) CCTP paraphé et signé
- vii) présentation de l'offre

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services porte 107 de la Préfecture du Mfoundi, tél : soit à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi, face Lac Municipal de Yaoundé.

Additifs à l'appel d'offres

Le maître d'ouvrage délégué se réserve le droit de, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

N.B. : Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics avec copie au Président National Anti-Corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : 1517

YAOUNDE le 26 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE^o
023/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 23/10/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU
CONTROLE DE CONFORMITE DES INSTALLATIONS DE REJETS DES LIQUIDES DE L'IMMEUBLE SIEGE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un cabinet pouvant assurer le contrôle de conformité des installations de rejets liquides provenant de l'Immeuble siège et des Agences Régionales

2. Consistance des prestations

La présente mission est contractuelle, et a pour objectif d'effectuer le contrôle de la conformité des installations de rejets liquides émis par les bâtiments du FEICOM en **trois (03)** phases :

1. Faire un état des lieux sur la consommation et les rejets

Evaluer la demande (besoin en eau et profil de consommation en justifiant l'évaluation de la consommation spécifique par personne et par jour) ;

Evaluer la quantité d'eau de rejet, ce qui sera fonction d'un taux de rejet et de la consommation spécifique des utilisateurs du bâtiment concerné ;

2. Faire le levé topographique de la zone

Un levé topographique devra permettre de relever les hauteurs des exutoires des rejets liquides dans la nature.

3. Réaliser des prélèvements et des essais en laboratoire

Des prélèvements seront faits et analysés dans les laboratoires agréés.

De manière spécifique, le Consultant devra :

Phase 1 : Etat des lieux

-Effectuer la recherche documentaire :

Avant toute descente sur le terrain, le consultant devra collecter le maximum d'information sur l'installation et les réseaux d'évacuation EU-EV-EP du bâtiment.

-Descente sur le terrain :

Cette descente sur le terrain permettra au consultant de compléter les données qui n'ont pas pu être collectées lors de la phase de la recherche documentaire, mais aussi d'avoir un aperçu réel du terrain.

Au cours de cette phase, le consultant devra être capable d'évaluer la quantité (débit) et de la qualité (caractéristique physico-chimique et bactériologique) des eaux rejetées dans la zone.

Phase 2 : Faire des levés topographiques

Le Cabinet devra effectuer des levés topographiques pour identifier les hauteurs des rejets liquides (EU-EV-EP) dans la nature.

Phase 3 : Mesures des paramètres de pollution

Les matières en suspension (MES)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de la présente prestation est de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée, à égalité de conditions, aux cabinets possédant des laboratoires d'analyse avec une certification 17025 et spécialisés dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2023. Imputation budgétaire : 61-20-50, « Honoraires versés ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés et Approvisionnements, sis au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4.561, Mimboman YDE 4^{ème}, Téléphone 222 23 51 64; poste 217 ; porte 11 ; Fax 22 23 17 59, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Service des Marchés et Approvisionnements, sis au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.561, Mimboman YDE 4^{ème}, Téléphone 222 23 51 64; poste 217 ; porte 11 ; Fax 22 23 17 59, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance attestant du versement de la somme de quarante-cinq mille (45.000) francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé et scellé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à Mimboman, BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.561, Mimboman YDE 4^{ème}, Téléphone 222 23 51 64; poste 217 ; porte 11 ; Fax 22 23 17 59 au plus tard le 23/11/2023 à 13 heures précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 23/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU23/10/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU
CONTROLE DE CONFORMITE AUX NORMES ENVIRONNEMENTALES DES REJETS LIQUIDES PROVENANT
DE L'IMMEUBLE SIEGE ET DES AGENCES REGIONALES DU FEICOM
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage de soixante (60) jours hors délai de validation des rapports à compter de la date de notification de l'ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission d'un montant de cinq cent mille (**500 000**) francs CFA, établi par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, acquitté à la main par l'émetteur. L'absence du cautionnement de soumission entraînera le rejet immédiat de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence du cautionnement de soumission délivré par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives et techniques par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM aura lieu le **23/11/2023** à 14 heures précises dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du FEICOM sise à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4561.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières se fera dans la même salle de réunions à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Dossier administratif resté incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des plis;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
Absence de cautionnement de soumission conformément à la circulaire n°00001/PR/MINMAP CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Absence d'agrément ;
Offre technique non-conforme aux TDR ;
Absence de TDR et CCAP paraphés et signés à la dernière page précédée de la mention « lu et accepté » avec cachet, tampon et nom du signataire ;
Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
Note Technique inférieure à 80%.

2. Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;
Compréhension de la mission ;
Observations et suggestions sur les TDR ;
Méthodologie d'exécution des prestations ;
Qualification et compétences du personnel clé pour la mission ;
Expérience du Cabinet dans les missions similaires ;
Capacité financière égale ou supérieure au coût prévisionnel ;
Moyens logistiques.

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points sur la base des critères et sous critères définis dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

La grille d'évaluation détaillée (critères et sous-critères) est insérée au Dossier d'Appel d'Offres.

Toute soumission n'ayant pas obtenu au moins 80 points sur 100 ne verra pas son offre financière examinée.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM :

Tél : (237) 22 23 51 64, Poste 217 ; porte 11

BP : 718 YAOUNDE, Rue 4565, Mimboman YDE 4ème

Fax : (237) 22 23 17 59

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNIQUE N° 000044/2023/C/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF DU 24/10/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DC/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DE CENT TRENTE (130) SMARTPHONES AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE) FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

La Société ORANGE CAMEROUN S.A. BP. 1864 Douala, est déclarée adjudicataire du Dossier de Demande de Cotation susmentionné, pour un montant Toutes Taxes Comprises en Francs CFA de dix-sept millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent soixante-onze (17 494 571) avec un délai de livraison de soixante (60) jours.

L'adjudicataire est donc invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Coordination Nationale du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE), Unité Administrative et Financière, pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le **MINISTRE**

MBAIROBE Gabriel

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

**COMMUNIQUE N° 0000027/C/MINFI/CTR/CSPM/UGAMP DU 25 OCT 2023 PORTANT
PUBLICATION DES RESULTATS DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES POUR
LA REALISATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIC DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION
INTERCOMMUNALE (FEICOM)OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 00000005 /AONR/ MINFI/CTR/CSPM/2023 DU 18 JUILLET 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIC DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT
ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION COMMUNIQUE :

Les résultats de l'analyse des offres administratives et techniques pour la réalisation de l'étude diagnostic du FEICOM se présentent comme ci-dessous :

Soumissionnaires	Note technique	Conclusion
UHY BBI Advisory & Audit	91/100	Qualifié pour la suite
FICAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR SARL	77/100	Qualifié pour la suite
AGORA CONSULTING	76.5/100	Qualifié pour la suite
Groupement SEC CONSULTING-MOORE STEPHENS		Éliminé : Absence de l'offre financière témoin

L'ouverture des offres financières aura lieu le lundi, 30 octobre 2023 à 14 heures 30 minutes dans la salle réunions de la Commission Technique de Réhabilitation, Porte 502, 5^{ème} étage, Ex-immeuble CNR.

YAOUNDE le 25 Octobre 2023

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DECISION N°00000974/D/MINADER/CAB/OTD/PARF-CAFE/UAF DU 24/10/2023 PORTANT RESULTAT DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 05/09/2023 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA SITUATION DE REFERENCE AGRONOMIQUES DES VERGERS CAFEIERS AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE DEVELOPPEMENT RURAL,

Autorité Contractante

Vu La Constitution ;

Vu La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complétée par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Contrats Publics ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à son application ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à son application ;

Vu L'Arrêté n°133/MINMAP du 22 avril 2020 portant création des Commissions Interne de Passation des Marchés auprès de certains projets au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;

Vu le Décret n°2021/7341/PM du 13 octobre 2021 fixant les règles régissant la création, l'organisation et le fonctionnement des Programmes et Projets de développement ;

Vu l'Arrêté N°00000006/MINFI du 09 mars 2021 portant nomination de Madame TSANGUE Gertrude épouse KEUFACK, au poste d'Agent Comptable auprès du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;

Vu l'Arrêté N°00000008/MINFI du 30 mars 2022 portant nomination de Monsieur Emmanuel MUKONGBA au poste de Contrôleur Financier Spécialisé auprès du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;

Vu la Décision N°00000401/MINADER/CAB du 27 juin 2023, désignant Monsieur FOU DAMA, Ordonnateur Technique Délégué du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE) ;

Vu la Décision N°00000600/MINADER/CAB du 16 AOUT 2023 portant accréditation de Monsieur GANDJI MOSSI François Félix, Coordonnateur National du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE), Budget FODECC, Exercice 2023 ;

Vu La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation ; l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Convention n° 00004/MINADER/FODECC/PARF-CAFE du 25 avril 2023 relative au financement du Projet d'Appui à la Relance de la Filière café Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023.

-DECIDE-

Article 1^{er} : Les cabinets et bureaux d'études dont les noms suivent sont retenus pour l'Avis de sollicitation à Manifestation d'Intérêt n°002/ASMI/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 du 05 septembre 2023 pour la réalisation de l'étude sur la situation de référence agronomique des vergers caféiers au profit du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE).

N°	Nom des cabinets ou bureaux d'études	Adresses
01	CEGEC SARL	BP 383 Yaoundé
02	ERE DEVELOPMENT	BP. 11 487 Yaoundé
03	MTBO RECORDS SERVICES SARL	BP. 5253 Yaoundé

Article 2 : Les Cabinets et bureaux d'études susmentionnées sont invités à acquérir et à présenter leurs offres pour le Dossier d'Appel d'Offres Restreint (DAOR) relatif à l'étude sur la situation de référence agronomique des vergers caféiers au profit du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE), publié à leur intention.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N° 00419/E/2/D/MINHDU/PDVIR/ING/RPM/10-2023 DU 24 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 0038/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CC/ING/ARPM/02-2023 DU 21/02/2023 RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'AUDIT TECHNIQUE DES ACTIVITES DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR).FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu La constitution de la République du Cameroun ;

Vu L'accord de crédit n° 6132-CM du 28 février 2019 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA) ;

Vu Le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu La loi de finance N°2020 portant loi de finance pour la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu L'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;

Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La circulaire N° 20/20/018/C/MINFI du 17/12/2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu La décision N°00001/D/MINHDU/SG/PDVIR/RPM/ARPM du 18 octobre 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PDVIR ;

Vu La Manifestation d'Intérêt N°0038/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CC/ING/ARPM/02-2023 du 21 février 2023 ;

Vu Vu Le rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt signé du comité ad hoc en date du 05 mai 2023 ;

Vu Le procès-verbal des négociations signé par le comité ad hoc du 28 Septembre 2023 ;

Vu Le procès-verbal de validation de la proposition d'attribution de la CSPM du 09 octobre 2023 ;

DECIDE :

Article 1er : Le consultant Individuel ci-après cité est retenu comme attributaire du contrat relatif à la Sollicitation des Manifestations d'Intérêt N° 0038/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CC /ING/ARPM/02-2023 du 21/02/2023 susmentionnée :

Soumissionnaire	Montants	Délai
TCHOKOGOUE Vincent, Ingénieur de conception de Génie Civil	15 250 000 FCFA HTVA 18 185 625 FCFA TTC	4,5 Mois

Article 2 : - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION RECTIFICATIVE N°084/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LOTS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 20 AVRIL 2022 RELATIF A L'AMENAGEMENT ET L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 007/AONR/CUD/CIPM/2022 du 20 Avril 2022 relatif à l'aménagement et l'entretien des espaces verts de la Ville de Douala ;

Considérant le Procès-verbal de la séance de dépouillement du 27 juillet 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le Procès-verbal de la séance de réexamen du rapport d'analyse de la Sous-commission d'analyse des offres du 14 juin 2023 ;

Considérant la proposition d'attribution n°032/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 15 Juin 2023 ;

Considérant le procès-verbal de la session N°057 de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés de Services et de Prestations Intellectuelles du 31 Août 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er : Les entreprises ci-après sont déclarées attributaires des contrats relatifs à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lots	Soumission naires	Montants (FCFA TTC)	Délais (en mois)
1	ETS DG & FILS	84 595 831	20
2	GPT Sté JUNIOR/NAZACAM	95 456 668	20
5	CAMEROUN BUSINESS Sarl	69 999 975	20
6	ETS BUILPABUSCO	71 026 493	20
7	CAMEROUN BUSINESS Sarl	68 802 072	20
08	GPT SEREPRO Sarl/ DD & Fils	105 378 244	20
09	GPT SEREPRO Sarl/ DD& Fils	45 315 000	20

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 27 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 000452/AONO/PU/PR/CDEC /CIPM/2023 DU 27 OCTOBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE EN VUE DE LA SURVEILLANCE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CDEC ET DES DOMICILES DE CERTAINS RESPONSABLES FINANCEMENT : BUDGET CDEC, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
6320 « RÉMUNÉRATION D'INTERMÉD

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) lance pour le compte de son organisme, un Appel d'offres National Ouvert en urgence pour le recrutement d'une société de gardiennage en vue de la surveillance et la sécurisation triennales des locaux de l'immeuble siège de la CDEC et des résidences de certains responsables.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la surveillance et la sécurisation triennales des locaux de l'immeuble siège de la CDEC et des résidences de certains responsables, notamment :

- Ouvrir et fermer le portail ;
- Contrôler les accès ;
- Accueillir, contrôler et filtrer les visiteurs et les fournisseurs ;
- Contrôler les véhicules, les personnes et les matériels entrant et sortant de l'enceinte des locaux ;
- Surveiller les installations et leurs abords 24h/24 et 7j/7 ;
- Tenir à jour les documents de suivi des activités et incidents ;
- Appliquer les consignes particulières inhérentes à chaque site ;
- Appliquer les procédures en vigueur, en cas d'incident ;
- Prévenir contre la violence et le vandalisme ;
- Effectuer des rondes et interventions sur alarme.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation, objet du présent Appel d'Offres, s'élève à soixante millions (60 000 000) Francs CFA TTC.

- Tranche ferme de Mois 1 à Mois 12 : 20 000 000 Francs CFA ;
- Tranche Conditionnelle de Mois 13 à Mois 24 : 20 000 000 Francs CFA ;
- Tranche Conditionnelle de Mois 25 à Mois 36 : 20 000 000 Francs CFA

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, se fera en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée en matière de sécurité de personnes et des biens.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de fonctionnement de la CDEC pour l'EXERCICES 2023, 2024 et 2025 sur l'imputation budgétaire 6320 « RÉMUNÉRATION D'INTERMÉDIAIRE ET DE CONSEIL ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier du présent Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (DAG) de la CDEC dans son immeuble siège, sis à Bastos, Yaoundé, Rue Joseph Mballa Eloundem, BP : 35567 dès publication du présent avis ou dans les sites www.armp.cm ; www.marchespublics.cm.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (DAG) de la CDEC, située à Yaoundé, Bastos, rue Joseph Mballa Eloundem, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA, payable dans le compte N° 33 59 88 60001-94 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la BICEC. Ce reçu devra identifier le prestataire devant participer à l'Appel d'Offres et la copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard **le 24 novembre 2023 à 14 heures précises, heure locale**, à l'adresse www.marchespublics.cm. Dans les mêmes délais, une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD, ...) sera déposée sous pli fermé à la Direction des Affaires Générales (DAG) de la CDEC sise à Yaoundé, Bastos, rue Joseph Mballa Eloundem.
AVIS D'APPEL D'OFFRES N°000452/AONO/PU/PR/CDEC /CIPM/2023 DU 27 OCTOBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE EN VUE DE LA SURVEILLANCE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CDEC ET DES DOMICILES DE CERTAINS RESPONSABLES
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La période d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **trente-six (36) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent DAO, d'un montant d'**un million deux cent mille (1 200 000) F CFA**. Cette caution est valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées dans le RPAO devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du Dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des finances entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CDEC (CIPM-CDEC) siégeant dans son immeuble, à Yaoundé, Bastos, rue Joseph Mballa Eloundem, **le 24 novembre 2023 à 15 heures**, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires :

- Absence d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Copie du décret portant agrément au statut de société privée de gardiennage ;



- d) Copie de la décision du Ministre Chargé de l'administration territoriale autorisant le démarrage effectif des activités de gardiennage ;
 e) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis ;
 f) Absence de lettre d'engagement attestant de la moralité et des aptitudes physiques du personnel opérationnel proposé, signé par le prestataire ;
 g) Non production des contrats de travail pour le personnel d'encadrement et des extraits de casier judiciaire ;
 h) Note technique inférieure à 85% de « Oui » sur l'ensemble des critères essentiels.

2 Critères Essentiels

Les offres techniques seront évaluées selon le mode de notation binaire suivant les critères ci-dessous,

CRITÈRES	OUI	NON
I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OFFRE		
II. RÉFÉRENCE DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE SIMILAIRES		
III. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT		
IV. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE DU PERSONNEL OPÉRATIONNEL		
V. CAPACITÉ FINANCIÈRE		
VI. MOYENS LOGISTIQUES		
VII. PREUVES D'ACCEPTATION DU CONTRAT		
TOTAL		

Seuls les Soumissionnaires qui auront obtenu le score technique minimum de 85% de « Oui » sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse des offres financières.

15. Attribution

Le Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC), Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les soumissionnaires peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales de la CDEC sise à Yaoundé, Bastos, rue Joseph Mballa ElouDEM.

DÉNONCIATIONS :

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : (00237) 673 20 57 25/(00237) 699 37 07 48 ou saisir la CONAC en appelant au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 27 Octobre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

EVINA OBAM Richard

COMMUNE DE BAFOUSSAM 2E

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CA BAF IIÈME CIPM/AI/2023 DU 23/10/2023
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DE (3,00X3,00) LONGUEUR 7M SUR LA
TRAVERSE RELIANT SEKIEH A LAFE AU LIEUDIT PONT DE LA MERE DU CHEF Y/C AMENAGEMENT DES
VOIES D'ACCES SUR 1KM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIÈME -
DEPARTEMENT DE LA MIFI.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II^{ème}, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert d'un dalot de (3,00x3,00) longueur 7m sur la traversé reliant SEKIEH à LAFE au lieudit pont de la mère du chef y/c aménagement des voies d'accès sur 1km dans la commune d'arrondissement de Bafoussam II^{ème}.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent lo construction du dalot cité ci-dessus et portent sur :

- Installation de Chantier ;
- Nettoyage et terrassements
- Assainissement-Drainage ;
- Ouvrages d'Art ;
- Signalisation-équipements de sécurité ;
- Divers

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt-neuf millions cinq cent soixante-cinq mille deux cent (29 565 200) francs FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Fonds propres de la Commune exercices 2023 et 2024.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du secrétaire général de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIème aux jours et heures ouvrables, tel: 233. 44. 53. 14.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIème, tél: 233. 44. 53. 14, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de 25 000 f (vingt-cinq mille) CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIème.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat du secrétaire général de la Commune tél: 233. 44.53.14, au plus tard le 15-11-2023 à 9H00, déposée contre récépissé et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N° 02/AONO/CA BAF IIème/CIPM/AI/2023 DU_23-10-2023_ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DE (3,00X3,00) Longueur 7m SUR LA TRAVERSE RELIANT SEKIEH A LAFE AU LIEUDIT PONT DE LA MERE DU CHEF Y/C AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES SUR 1km DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIème - DEPARTEMENT DE LA MIFI.

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste est annexée DAO, d'un montant de 591 304 f (CINQ CENT QUATRE VINGT ONZE MILLE TROIS CENT QUATRE FR) CFA, et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres à avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des Offres Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le 15/11/2023 à 10 heures pour la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune siégeant dans la salle des Actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires: Dossier administratif :

Absence de Caution ou pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures.

a) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;

b) Capacité financière

d) Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier ou cours des 03 (trois) dernières années, mais aussi ne pas figurer sur la liste des Entreprises défailtantes annuellement publiée par l'ARMP et le MINMAP.

Critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

a) Références de l'entreprise ; b) Matériel de chantier à mobiliser ;

Personnel d'encadrement de l'entreprise : d) Méthodologie et organisation ; e) Offre financière ;

f) Présentation de l'offre.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 70% de oui seront admis à l'analyse financière.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins-distante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam Ilème, tél: 233 44 53 14, dès publication du présent avis.

BAFOUSSAM le 23 Octobre 2023

Le MAIRE

KENGNI KOUT Levis Dieudonné

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAFOUSSAM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CUB/CT/CIPM/2023 DU 23/10/2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC (EQUIPEMENT DE LA VOIRIE EN ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE SUR LE TRONÇON INTERSECTION N'S CARREFOUR STATION CAMOCO - CARREFOUR SOH FONKOU). FINANCEMENT : FONDS PROPRE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAFOUSSAM, EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de la CUB de l'exercice 2023, le Maire de la ville de Bafoussam lance un avis d'appel d'Offres national ouvert pour le compte de ladite Communauté Urbaine pour les travaux d'extension du réseau d'éclairage public (Equipement de la voirie en éclairage public solaire sur le tronçon Intersection 6 (carrefour station CAMOCO - carrefour SOH FONKOU).

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet de la présente consultation consistent en l'exécution des tâches définies ci-après :

- > Travaux préliminaires ;
- > Massif d'encrage ;
- > Lampadaires solaires autonomes ;
- > Divers.

Et ce, suivant les spécifications contenues dans le CCTP.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de deux cent deux millions cent vingt-deux mille cent quatre-vingt-dix mille (44 737 789) Francs. CFA.

4. Allotissement

Les travaux ne feront l'objet d'aucun allotissement.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Bafoussam de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam (situé au Secrétariat de la Direction des Affaires Générales) dès publication du présent avis (TEL : 6 53 37 95 53).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam (TEL : 6 53 37 95 53) situé au Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de ladite Communauté Urbaine dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Bafoussam.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam TEL ; 6 53 37 95 53, au plus tard le 23/11/2023 à 10H00 et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 03/AONO/CUB/CT/CIPM/2023 DU 23/10/2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU
D'ECLAIRAGE PUBLIC (D'EQUIPEMENT DE LA VOIRIE EN ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE SUR LE TRONÇON
INTERSECTION N°6 CARREFOUR STATION CAMOCO - CARREFOUR SON FONKOU).
Financement : Fonds propre de la Communauté Urbaine de Bafoussam, exercice 2023
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant égal à huit cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent cinquante-cinq (894.755) francs CFA établie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre des Finances et dont la liste se trouve en annexe du présent DAO (pièce N° 14) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives, des offres techniques et des offres financières) se fera en un seul temps le 23/11/2023 à 11H00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Bafoussam dans la salle des actes de ladite Communauté Urbaine sise dans son enceinte.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont ceux relatifs aux conditions à remplir pour être admis à l'évaluation technique. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'une pièce administrative dans les 48 heures ouvrables données par la CIPM après la session d'ouverture des offres;
- Certification des pièces préalablement certifiées.
- Note technique inférieure à 70%,
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
- Absence d'un prix du sous-détail des prix.

2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Présentation de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Qualité du personnel ;
- Moyens matériels et logistique ;
- Organisation, méthodologie et planning ;
- Capacité financière (d'au moins 10.000.000 (dix millions) FCFA).

15. Attribution

L'attribution sera faite au profit du soumissionnaire ayant obtenu le meilleur score à l'analyse technique (au moins 70% de « OUI » soit au moins 22 OUI sur les 32 prévus) et ayant l'offre financière la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat des Marchés Publics (TEL : 6 53 37 95 53) et à la Direction des Services Techniques et de l'Aménagement de la Communauté Urbaine de Bafoussam (DSTA) : (TEL : 6,8J 40 78 67) de la Communauté Urbaine de Bafoussam.

BAFOUSSAM le 23 Octobre 2023

Le MAIRE

TAFAM Roger

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00023/AONO/MINEPAT/CISPM/2023 DU 27 OCTOBRE 2023, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE D'UN TRONCON DE ROUTE AU CARREFOUR DOUANE-MONENLAM, DANS L'ARRONDISSEMENT D'EBOLAWA I, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94 05 110000 523511.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire lance un Appel d'Offres National Ouvert, en vue de l'exécution des travaux de réhabilitation en enduit superficiel bicouche du tronçon de route Carrefour Douane-Monenlam, dans l'Arrondissement d'Ebolawa 1, Département de la MVILA, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- l'installation du chantier ;
- l'étude et le plan d'exécution ;
- le nivellement plateforme ;
- les remblais en graveleux ;
- le gravillonnage de la chaussée ;
- les caniveaux de section ;
- la pose des dalettes de couverture ;
- la mise en place du dalot double en béton armé.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel Toutes taxes comprises des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 99 931 500 (Quatre Vingt Dix Neuf Millions Neuf Cent Trente Un Mille Cinq Cent) Franc CFA.

4. Allotissement

Les présents travaux sont regroupés en seul lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine des BTP. Les entreprises peuvent soumissionner seules ou se mettre ensemble dans le cadre d'un groupement solidaire.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, EXERCICES 2023, 2024 et 2025, Imputation : 94 05 110000 523511.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage, Ingénieur d'Etudes DPIP, porte 317, à l'Immeuble principal du MINEPAT, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage, Ingénieur d'Etudes DPIP, porte 317, à l'immeuble principal du MINEPAT, dès publication du présent avis et contre le versement d'une somme de 100 000 (Cent Mille) Franc CFA, payable au Trésor Public au titre des frais d'achat du dossier où seront mentionnés les nom du soumissionnaires et numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé ou recommandées avec accusé de réception à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage, Ingénieur d'Etudes DPIP, porte 317, à l'immeuble principal du MINEPAT à Yaoundé, au plus tard le 27 novembre 2023 à 14 heures, heure locale revêtue de la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00023/AONO/MINEPAT/CISPM/2023 DU 27 OCTOBRE 2023, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR DOUANE-MONENLAM, DANS L'ARRONDISSEMENT D'EBOWA I, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute Offre non produite en sept (07) exemplaires ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de Cinq (05) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le ministère chargé des finances, d'une durée de validité de soixante (120) jours à compter de la date limite de dépôt des Offres et d'un montant de 1 900 000 (Un Million Neuf Cent Mille) Franc CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres et être en cours de validité.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en une phase le 27 novembre 2023 à 15 heures, heure locale, par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle de réunion de ladite Commission, Porte C3, à l'annexe 1 du bâtiment de la Coopération avec le Monde Islamique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

A- Critères éliminatoires

- la non production dans un délai de 48h d'une pièce administrative jugée non-conforme ou absente ;
- l'absence de la caution de soumission ;
- l'absence de la déclaration signée sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années ;
- la fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- l'omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- l'offre financière incomplète ;
- le conducteur des travaux non inscrit à l'ONIGC ;
- la note Technique inférieure à 70% ;
- les offres techniques incomplètes.

B- Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques sera faite suivant la notation sur la base des points essentiels ci-dessous et conformément au RPAO:

- Références de l'entreprise 2 critères ;
- Matériel de chantier à mobiliser 11 critères ;
- Personnel 9 critères ;
- Méthodologie et planning d'exécution 6 critères.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre remplit les critères de qualifications techniques et financières requis au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage, Ingénieurs d'Etudes DPIIP, porte 317, à l'immeuble principal du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé.

YAOUNDE le 27 Octobre 2023

Le *MINISTRE*

ALAMINE OUSMANE MEY

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 000451/AONO/PU/PR/CDEC /CIPM/2023 DU 27 OCTOBRE 2023 POUR LA SÉLECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS EN TROIS (03) TRANCHES FINANCEMENT : BUDGET CDEC 2023, 2024 ET 2025

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
2023, 2024 ET 2025

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la souscription d'une police d'assurance Globale Dommages du patrimoine de la CDEC en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Il s'agit de la souscription d'une police d'assurance globale dommages au profit de la caisse des dépôts et consignations

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel triennal de l'opération à l'issue des études préalables est de Quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFA TTC, à raison de trente millions (30 000 000) FCFA TTC par an.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les États membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère en charge des Finances.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les budgets de la CDEC des Exercices 2023, 2024 et 2025.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Affaires Générales / Services des Marchés, sise au niveau 4 de l'immeuble siège CDEC, Bastos, Yaoundé Rue Joseph Mballa Eloumdem, B.P. : 35 567 Yaoundé.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés, sise de l'immeuble siège CDEC, Bastos, Yaoundé Rue Joseph Mballa Eloumdem, B.P. : 35 567 Yaoundé, dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA payable dans le compte n° 33598800001 89 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la BICEC au Cameroun. Une copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original (01) et six (06) copies marquées comme tels, doit parvenir, sous plis fermé, sous peine de rejet, au plus tard **le 24 novembre 2023 à 14 heures précises, heure locale** au Service des Marchés de la CDEC, Direction des Affaires Générales/Services des Marchés, sise au niveau 4 de l'immeuble siège CDEC, Bastos, Yaoundé Rue Joseph Mballa Eloumdem, B.P: 35 567 Yaoundé.

Les Offres déposées doivent porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°000451/AONO/PU/PR/CDEC /CIPM/2023 DU 27 OCTOBRE 2023 POUR LA SÉLECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS EN TROIS (03) TRANCHES
FINANCEMENT : BUDGET CDEC 2023, 2024 ET 2025
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu est de trente-six (36) mois, réparti comme suit :

- Tranche ferme : Mois 1 à Mois 12 ;
- Première Tranche conditionnelle : Mois 13 à Mois 24 ;
- Deuxième Tranche conditionnelle : Mois 25 à Mois 26.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre, un cautionnement de soumission d'un montant d'un million huit cent (1 800 000) FCFA, délivré par un établissement Financier agréé par le Ministère en charge des Finances (Cf. pièce n°11 du présent DAO), d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Il sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un million huit cent (1 800 000) FCFA, établie par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) seul temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 24 novembre 2023 à 15 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CDEC dans la salle des conférences dudit établissement sis à sise de l'immeuble siège CDEC, Bastos, Yaoundé Rue Joseph Mballa Eloumdem, B.P. : 35 567 Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels.
Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de 48 heures à compter de l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou substituée ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'agrément du Ministère en charge des finances ;
- Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code des assurances de la CIMA ;
- Non production des documents réglementaires (C4 et C11 dûment certifiés pour les exercices 2020, 2021 et 2022) attestant de la solvabilité et de la capacité de la compagnie à honorer ses engagements, documents certifiés par les services compétents du MINFI ;
- Non production d'un traité de réassurance dans la branche concernée ;
- Soumissionnaire en liquidation, sous administration provisoire ou faisant l'objet d'un redressement par la CIMA ;
- Note technique inférieure à 8/10 de OUI.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères suivants ;

Critères	OUI/NON
Présentation générale de l'offre	
Références générales du soumissionnaire, Ancienneté	
Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois (03) dernières années (joindre première et dernière page du marché)	
Description détaillée des garanties offertes	
Modalités de mise en jeu de la garantie	
Couverture des engagements réglementés	
Couverture de la marge de solvabilité	
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des trois (03) dernières années (2020-2021-2022)	
Partenaires techniques	
Capacité financière	
TOTAL	

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant de capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant, les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les soumissionnaires peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés situé au niveau - 1 de l'immeuble siège CDEC, Bastos, Yaoundé Rue Joseph Mballa Eloumdem, B.P. : 35 567 Yaoundé.

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : (00237) 673 20 57 25/(00237) 699 37 07 48 ou saisir la CONAC en appelant au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 27 Octobre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

EVINA OBAM Richard

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOWA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/CUE/CIPM/2023 DU 19/10/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE VENTE DE POISSON DANS LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOWA, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD FINANCEMENT : BUDGET PDCVEP, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Élevage et de la Pisciculture, fruit de la coopération entre la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Ministère de l'Élevage des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA), Le Maire de la Ville d'Ebolowalance pour le compte de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, Département de la MVILA, Région du Sud, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la construction d'un marché de vente de poisson.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les Terrassements complémentaires – Fondations;
- Le Béton armé - Maçonnerie - Elévation;
- La Charpente – couverture;
- La menuiserie Bois, aluminium et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité;
- La peinture ;
- Les revêtements sols et murs;
- Les VRD;
- La Chambre froide ;
- Etales de conservation et de vente

Le bâtiment à construire est présenté conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO :

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de Deux Cent Neuf Millions Deux Cent Soixante Quatre Mille (209 264 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture (PDCVEP), exercice 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Communauté Urbaine d'Ebolowa et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, contre versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA payable à la recette municipale de la Communauté Urbaine d'Ebolowa.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 82 de la Circulaire d'application du Code des Marchés Publics, un soumissionnaire ayant payé les frais d'acquisition du DAO au trésor public à la suite des difficultés rencontrées à la recette municipale concernée, devra présenter dans son offre un constat d'huissier dûment établi et/ou preuve de la saisine du Maire avec copie à l'autorité administrative locale et au FEICOM contre décharge dûment signée et datée.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :

- L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

12. Remise des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre

récépissé au Service des Marchés de la Communauté Urbaine d'Ebolowa **au plus tard le 17 novembre 2023 à 12 heures**, heure locale et devront porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°09/AONO/PU/CUE/CIPM/2023 DU 19/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE
VENTE DE POISSONS DANS LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOLOWA »**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'une clé USB contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 04 (quatre) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à quatre millions cent quatre-vingt cinq mille deux cent quatre-vingt mille (4 185 280) Francs CFA, valable pendant cent vingt (120) jours

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières **aura lieu le 17 novembre 2023 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine d'Ebolowa. Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence ou non conformité de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence d'une rubrique de l'offre technique) ;
- Offre financière incomplète (absence du bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif ou d'un sous-détail des prix) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) le personnel sera pris en compte si et seulement s'il remplit les conditions du RPAO ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;
- Références de l'entreprise (09 critères) ;
- Situation financière de l'Entreprise (03 critères) ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux (04 critères) ;
- Acceptation des conditions du marché (03 critères) ;
- Présentation générale de l'Offre (02 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des marchés de la Communauté Urbaine d'Ebolowa et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- Communauté Urbaine d'Ebolowa : BP : 108 EBOLOWA Tél. : 693540530

- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

EBOLOWA le 19 Octobre 2023

Le MAIRE

EDJO'O DANIEL

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/AONR/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 25 OCTOBRE 2023 RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA SITUATION DE REFERENCE AGRONOMIQUE DES VERGERS CAFEIERS AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE). FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC, EXERCICE 2023 MARCHÉS DE SERVICES ET PRESTATIONS INTELLECTUELLES

FINANCEMENT
FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)
IMPUTATION
2023 184 3 412 00 10 201101.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la relance de la filière café, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National restreint, pour la sélection d'un Cabinet ou d'un Bureau d'Etudes chargé de la réalisation de l'étude sur la situation de référence agronomique des vergers caféiers au profit du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE).

2. Consistance des prestations

La réalisation de l'étude de référence agronomique des vergers caféiers au profit du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 99 999 000 (quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille) francs CFA.

4. Allotissement

La présente prestation se fait en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à égalité de conditions à trois (03) Cabinets ou Bureaux d'Etudes de droit Camerounais, exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC), exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire 2023 184 3 412 00 10 201101.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone 694 48 79 30 /696 04 61 04 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu, au secrétariat de la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone : 694 48 79 30/ 696 04 61 04 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance d'achat d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA, et payable au compte spécial CAS-ARMP n°335 988 60001-94 valable dans toutes les agences de la BICEC.

Par ailleurs, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, e-mail, etc.)

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone 694 48 79 30/ 696 04 61 04, au plus tard le 23 novembre 2023 à 13. heures locales et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°006/AONR/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 25 OCTOBRE 2023

RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA SITUATION DE REFERENCE AGRONOMIQUE DES VERGERS CAFEIERS AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE).

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

N.B : en plus du nombre d'exemplaires indiqué ci-dessus, une offre financière témoin scellée devra être produite par chaque soumissionnaire.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, de montant 1 900 000 (un million neuf cent mille) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 23 novembre 2023.

à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du PARF-CAFE à la Salle de Réunion de la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70% des points.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, après un délai de 48 h ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence de la Caution de soumission dûment acquitté et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances (MINFI) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Capacité financière d'au moins 70% du montant du marché ;
- Offre financière incomplète pour l'absence d'une des pièces ci-après :
 - Le Bordereau des prix ;
 - Le devis Quantitatif et Estimatif ;
 - Le Sous-Détail des prix.
- Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.
- présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Non-respect de 70/100 du score technique.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datées de moins

de 03 mois.

14.2 Critères Essentiels :

L'évaluation des offres techniques portera sur les principaux critères suivants :

N°	Critères d'évaluation	Pts
01	Expérience générale du soumissionnaire	10
02	compréhension des TDR	10
03	Plan de travail et méthodologie proposée	10
04	Qualification et compétence du personnel clé pour cette mission	40
05	Qualification et compétence du personnel additionnel	18
06	Qualification du personnel d'Appui	08
07	Présentation du dossier	02
08	Matériel de travail	02
Total		100

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de soixante-dix (70) points.

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection dans le cadre d'un budget déterminé conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Marché au soumissionnaire donc l'offre aura été évaluée la mieux-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone 694 48 79 30 /696 04 61 04.

Dénonciation :

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption.

YAOUNDE le 25 Octobre 2023

Le *MINISTRE*

MBAIROBE Gabriel

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 000001/AMI/MINEFOP/PEAC/CARP-PEAC/2023 DU _17 OCTOBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE DU PERSONNEL CLE : (I) COORDO/01 : COORDONNATEUR ; (II) SPM/02 : SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES ; (III) RAF/03 : RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER ; (IV) COMPTA/04 : COMPTABLE ; (V) SI/05 : SPECIALISTE EN INFRASTRUCTURES DU PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT, A L'AMELIORATION DES COMPETENCES ET EN SOUTIEN A L'INDUSTRIALISATION (PEAC) SECTEUR SOCIAL / DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN N° D'IDENTIFICATION DU PROJET P-CM- IA0-002

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat et à l'Amélioration des Compétences en soutien à l'Industrialisation (PEAC). Le projet envisage, le recrutement du personnel clé, constitué d'un (e) Coordonnateur (trice), un (e) Spécialiste en Passation des Marchés, un (e) Responsable Administratif et Financier, un (e) Comptable et un (e) Spécialiste en Infrastructures.

2. Objet

Le PEAC a pour objectif général de développer les compétences nécessaires aux besoins de l'économie et de promouvoir l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes dans les secteurs porteurs notamment, le BTP, le Transport, l'Energie, l'Economie verte, l'Agro-industrie et le secteur transversal des TIC, etc.).

3. Consistance des prestations

Le candidat(e) au Poste de SPM au sein de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) doit posséder les qualifications, expériences et aptitudes suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (au moins BAC +5), Diplôme de Master au moins dans les domaines de l'Ingénierie, Droit, Administration, Commerce, Finance, Gestion, Architecture, Economie ou domaine connexe ;
- Disposer d'une attestation de formation en passation des marchés ou attestation équivalente ;
- Avoir une expérience professionnelle générale d'au moins sept (07) ans dans le domaine de passation des marchés ;
- Totaliser au moins trois (03) années à un poste de Spécialiste en Passation des Marchés dans des projets de développement financés par des Institutions multilatérales de Développement telles que la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale ou autres ;
- Avoir une connaissance avérée et une expérience pratique de l'acquisition des biens et travaux, et l'acquisition de services de consultants dans le cadre de la mise en œuvre des projets de développement financés par des bailleurs de fonds multilatéraux et notamment par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- Avoir une expérience dans un projet sur financement BAD ou un autre bailleur de fonds multilatéral (Banque Mondiale, etc.) ; l'expérience de la BAD étant un atout majeur ;

REFERENCE DU POSTE N° 3 : RAF/03

Titre du Poste : Responsable Administratif et Financier

Le Responsable Administratif et Financier (RAF), avec les qualifications et l'expérience professionnelle appropriées, s'occupera de la gestion financière des projets financés par la BAD au niveau de la DNH sous la supervision du Coordonnateur, au niveau de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) pour une meilleure utilisation de fonds. Aussi, Il/Elle sera chargé de la coordination de tous les travaux administratifs et financiers, la mise en application du manuel de procédures administrative et financière, la budgétisation, le suivi de l'exécution des budgets, le traitement des décaissements et le reporting financier des projets.

C1- Fonctions et attributions

A ce titre le Responsable administratif et financier aura les tâches spécifiques suivantes :

- Coordonner les travaux administratifs, financiers et comptables du projet ;
- Mettre en place un système de contrôle interne fiable et rigoureux au sein du Projet pour éliminer l'occurrence des dépenses inéligibles ;
- Mettre en application et/ou relire/prendre en compte des observations de la Banque si nécessaire du manuel de procédures administratives, comptables et financières, ainsi que tout autre outil nécessaire à la gestion du projet, et en assurer une large diffusion auprès de toutes les parties prenantes ;
- Exécuter, sur demande du Coordonnateur, toute autre tâche relative à la bonne marche du projet.

C2- Profil du Candidat, Qualifications et Expériences requises

Le candidat(e) au Poste de RAF au sein de l'Unité de Gestion de Projet (UGP) PEAC doit posséder les qualifications, expériences et aptitudes suivantes :

- Titulaire d'un diplôme universitaire ou professionnel de niveau BAC+5 (comme par exemple Master II, DSCG, DESS, MBA, DESCOGEF), ou d'un diplôme universitaire ou professionnel de niveau Bac+5 (comme par exemple Master 2, DECF, MSTCF) en finance, comptabilité, audit, gestion, ou contrôle de gestion ;
- Capitaliser (i) un nombre d'années d'expérience générale d'au moins 7 ans dans une organisation publique ou privée de gestion, de comptabilité, d'audit (société d'expertise comptable), dans une équipe de gestion administrative, comptable et financière ou de suivi financier d'un projet de développement, et ; (ii) un nombre d'années d'expérience spécifique d'au moins 05 ans dans une équipe de gestion comptable et financière d'un projet financé par un partenaire multilatéral de développement (Banque mondiale, Banque africaine de développement, etc...);
- Expérience probante requise en matière de mise en place de comptabilité, tenue comptable, conduite et gestion de projet de développement financé par des bailleurs de fonds multilatéraux (Banque mondiale, Banque africaine de développement, etc...);
- Avoir une connaissance approfondie des logiciels de gestion comptable et financière adaptés aux projets de développement et savoir les utiliser pour la tenue des comptes et la production d'état financiers de synthèse annuels est impérative ;

REFERENCE DU POSTE N° 4 : COMPTA/04

Titre du poste : Comptable

D1- Fonctions et attributions

Sous l'autorité du Coordonnateur, le Comptable est responsable des dossiers financiers du Projet. Il assiste le Responsable Administratif et Financier dans la gestion comptable des financements gérés par l'Unité de Gestion du Projet pour une bonne gestion des fonds et dans l'exécution des tâches relatives à la gestion comptable et financière. A ce titre, il est chargé de :

Tenir régulièrement les comptes du Projet (saisie des pièces comptables dans le logiciel), gestion des stocks ; suivi

des fournisseurs ; analyse et justification des comptes de tiers ;

- Préparer les demandes de décaissement (paiement direct, remboursement, reconstitution du compte spécial) et soumission au RAF ;
- Assurer l'alimentation permanente des données et de la mise à jour du système comptable informatisé ; préparation et saisie de l'ensemble des pièces comptables ;
- Produire les états financiers de synthèse annuels (bilan, TER, état de réconciliation du compte spécial, etc...) ;
- Tenir les livres de banque et suivre tous les comptes ;
- Remplir les chèques, parapher les souches et les soumettre aux signataires ;
- Élaborer mensuellement les états de rapprochements bancaires, les soumettre à la validation du RAF et à l'approbation du Coordonnateur ;
-
- D2- Profil du Candidat, Qualifications et Expériences requises

Les candidat(e)s au Poste de Comptable au sein de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) doivent posséder les qualifications, expériences et aptitudes suivantes :

- Au moins un diplôme d'études supérieures de niveau Licence (BAC+3) en comptabilité, finances, gestion, audit ou contrôle de gestion ;
- Capitaliser (i) un nombre d'années d'expérience générale d'au moins 5 ans dans une organisation publique ou privée de gestion, de comptabilité, d'audit (société d'expertise comptable), dans une équipe de gestion administrative, comptable et financière ou de suivi financier d'un projet de développement, et ; (ii) un nombre d'années d'expérience spécifique d'au moins 03 ans dans une équipe de gestion comptable et financière d'un projet financé par un partenaire multilatéral de développement (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, etc.) ;
- Avoir une bonne maîtrise des normes de l'Acte Uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière (AUDCIF) et du SYSCOHADA révisé ;
- Expérience probante requise en matière de tenue de la comptabilité de projets de développement financé par des bailleurs de fonds multilatéraux (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, etc.) ;

REFERENCE DU POSTE N°5 : SI/05

Titre du poste : Spécialiste en Infrastructures

E1- Fonctions et attributions

Sous l'autorité directe du Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet, à qui il rend compte et sur la base des dispositions du manuel de procédures, le spécialiste en infrastructures est en charge de la coordination, du suivi et de la mise en œuvre de l'ensemble du projet en collaboration avec les Ingénieurs de suivi. Aussi, devrait-il s'assurer du bon déroulement de toutes les activités y relatives. Il prend les dispositions visant à identifier et lever les éventuels points d'arrêts. Il devrait anticiper, à travers l'émission d'alertes, afin de faire en temps opportun les mesures idoines. Ainsi, il porte son attention sur notamment : (i) le suivi et la tenue du planning général du projet ; (ii) les actions nécessaires à la satisfaction des conditions relatives aux accords de financement ; (iii) les opérations de libération des emprises du projet ; et (iv) l'appui ainsi que l'orientation des entreprises et prestataires de services dans les démarches auprès des administrations etc. Il a également la responsabilité de l'élaboration des rapports périodiques et circonstanciés d'avancement de l'opération. Pour le lot des travaux qui lui incombe, il a notamment en charge :

- Contribuer à l'élaboration des documents d'acquisition, notamment avis général de passation des marchés, avis à manifestations d'intérêt, termes de référence, dossiers d'appel d'offres, demandes de propositions, demandes de cotation ;
- Vérifier la qualité et la conformité des documents de sureté et autres garanties ;
- Préparer et suivre la notification des instruments administratifs nécessaires au démarrage des Superviser et suivre toutes les actions d'administration des contrats du projet ;
- Suivre l'évolution des prestations et des travaux ;
- Exécuter toutes autres missions confiées par le Coordonnateur ou le Maître d'Ouvrage.

- E2- Profil du Candidat, Qualifications et Expériences requises

Le consultant recherché devra remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur de conception en génie Civil, travaux public ou architecture ou équivalent, de niveau BAC+5 ;

4 Période d'exécution

- Avoir une expérience minimale de dix ans dans la mise en œuvre des projets de développement ;
- Avoir conduit ou supervisé la mise en œuvre des travaux de construction ou de réhabilitation d'au moins trois (3) projets sociaux, notamment des projets de construction d'infrastructures éducatives ou de formation ;
- Faire preuve d'une expérience dans la conduite ou le suivi de l'exécution des projets sociaux à financement bilatéral ou multilatéral.

5 Participation et origine

- Avoir des aptitudes à travailler en équipe ;

Le gestionnaire des applications logicielles utilisées par le Coordonnateur (UGP) doit avoir accès la tutelle du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. L'UGP aura pour missions principales d'assurer la gestion fiduciaire des fonds extérieurs bilatéraux et multilatéraux dédiés au projet, ainsi que la coordination opérationnelle des activités qui en découlent.

6. Remises des offres

Les dossiers complets de candidature doivent être déposés sous pli fermé, à l'adresse ci-après, au plus tard le **07 novembre 2023 à 15h30, heure locale** :

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES DU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
A NLONGKAK-YAOUNDE
TEL. 222 20 03 39/222 20 45 81 FAX : 222 20 28 06
ET PORTER EXPRESSEMENT LA MENTION :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°_000001__/_AMI/MINEFOP/PEAC/CARP-PEAC /2023 DU 17 OCT 2023_ POUR LE RECRUTEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE DU PERSONNEL CLE DU PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT, A L'AMELIORATION DES COMPETENCES ET EN SOUTIEN A L'INDUSTRIALISATION (PEAC)

*A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE*

7. Composition du dossier

Les personnes intéressées devront soumettre un dossier de candidature comprenant :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- Un curriculum vitae détaillé daté, signé, mettant en évidence, les qualifications académiques et l'expérience professionnelle du candidat démontrant qu'elles disposent de qualifications et expérience pertinentes pour remplir la mission et mentionnant au moins Trois (03) références professionnelles ;
- Une photocopie certifiée des diplômes et attestations mentionnés dans le curriculum vitae (CV) ;
- La preuve de tout travail pertinent précédent réalisé par le candidat mettant en valeur ses expériences professionnelles et ses compétences en lien avec la consultation

8. Critères d'évaluation

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront faits conformément à « la Politique de passation de marchés pour les opérations du Groupe de la Banque datée d'octobre 2015 et entrée en vigueur le 1er janvier 2016, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse <http://www.afdb.org>».

Les propositions à soumettre par les candidats seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Qualifications techniques et aptitude pour la tâche à accomplir : 25 points ;
- Expérience générale : 10 points
- Expérience dans la tâche décrite dans les TDR : 30 points ;
- Expérience dans les projets financés par les Partenaires Techniques et Financiers : 20 points ;
- Connaissances complémentaires : 15 points.

9. Renseignements Complémentaires

Les consultants peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux de 07 h 30 à 15 h 30.

Dans l'optique de mettre en place l'Unité de Gestion du Projet, le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle lance un appel à candidatures, pour le recrutement du personnel clé dont les responsabilités et le profil sont définis dans le présent Avis et dans les termes de référence à télécharger sur le site du MINEFOP ou à retirer à l'Inspection Générale des Services du MINEFOP. Il s'agit du : (i)- COORDO/01 : Coordinateur ; (ii) SPM/02 : Spécialiste en Passation des Marchés ; (iii)- RAF/03 : Responsable Administratif et Financier ; (iv)- COMPTA/04 : Comptable ; (v)- SI/05 : Spécialiste en Infrastructures.

YAOUNDE le 17 Octobre 2023

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY

COMMUNE D'AMBAM

ADDITIF N°003 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/DAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2023 DU 25 /09/2023 POUR LES TRAVAUX DE LA PREMIERE PHASE DE LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'HOTEL DE VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS POUR LE COMPTE DU FEICOM-COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM REGION DU SUD

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires avec reliure en spirale dont un original et six copies marqués comme tels, devra parvenir auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) sis à la bibliothèque municipale derrière la Préfecture d'Ambam, **au plus tard le 23/10/2023 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention.

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/DAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2023 DU 25 /09/2023 POUR LES TRAVAUX
DE LA PREMIERE PHASE DE LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'HOTEL DE VILLE ET DE
L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS POUR LE COMPTE DU FEICOM-COMMUNE
D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM REGION DU SUD**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB Toute offre non produite en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale (dont une copie originale et six copies) et non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires avec reliure en spirale dont un original et six copies marqués comme tels, devra parvenir auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) sis à la bibliothèque municipale derrière la Préfecture d'Ambam, **au plus tard le 07/11/2023 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention.

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/DAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2023 DU 25 /09/2023 POUR LES TRAVAUX
DE LA PREMIERE PHASE DE LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'HOTEL DE VILLE ET DE
L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS POUR LE COMPTE DU FEICOM-COMMUNE
D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM REGION DU SUD**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB Toute offre non produite en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale (dont une copie originale et six copies) et non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 23/10/2023 à 15 heures** précises, heure locale à la Salle de Lecture de la Bibliothèque Municipale d'AMBAM sis derrière la Préfecture d'Ambam, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AMBAM, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.



2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 07/11/2023 à 15 heures** précises, heure locale à la Salle de Lecture de la Bibliothèque Municipale d'AMBAM sis derrière la Préfecture d'Ambam, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AMBAM, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

AMBAM le 24 Octobre 2023

Le MAIRE

LOMO OVONO Samson

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !